



Données
manquantes

DANS LA MIRE >

La santé mentale dans les TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Population : 44 741

En milieu rural : 34,7 %

Les Territoires du Nord-Ouest, l'une des régions les moins densément peuplées au Canada, doivent composer avec des conditions météorologiques extrêmes et des infrastructures sanitaires limitées. La prévalence de méfaits y est plus grande qu'ailleurs : les taux de blessures auto-infligées et de méfaits attribuables à l'alcool sont parmi les plus élevés au Canada et, dans les collectivités éloignées et isolées, les taux de suicide sont deux fois plus élevés qu'à Yellowknife, la capitale. Même si les données sont incomplètes, nous pouvons en tirer un aperçu de l'accès aux services dans les Territoires du Nord-Ouest : le faible nombre de prestataires de soins, en particulier de

psychiatres, se traduit par un taux très élevé de réadmission à l'hôpital dans les 30 jours. Les Territoires du Nord-Ouest consacrent un très faible pourcentage (4 %) de leur budget de santé au secteur de la santé mentale, des dépendances et de l'utilisation de substances (SMDUS) et leur stratégie en matière de santé mentale est désuète. Toutefois, ils ont instauré leur première stratégie de gestion de l'alcool en 2023. Le taux d'infractions relatives aux drogues déclarées par la police est environ quatre fois supérieur à la moyenne nationale. De manière générale, la pénurie de logements et leur prix élevé ont atteint un point critique dans les Territoires du Nord-Ouest.



DANS LA MIRE : TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Indicateur	Catégorie d'indicateur	NT	CAN
1.1a Investissements en matière de santé mentale, de dépendances et d'utilisation de substances (SMDUS)	Politiques	4 %	6,3 %
1.1b Dépenses en matière de SMDUS prévues dans les accords bilatéraux	Politiques	38,7 %	31 %
1.2 Stratégie en matière de SMDUS	Politiques	Désuète	En désuétude
1.3 Décriminalisation	Politiques	–	Soutien faible
1.4 Politiques de réduction des méfaits	Politiques	Soutien modéré	Soutien élevé
1.5 Lois sur la santé mentale	Politiques	Ins.	–
2.1 Santé mentale perçue – mauvaise ou passable	Santé mentale (SM) de la population	23,3 %	26,1 %
2.2a Prévalence des troubles anxieux et de l'humeur (12 derniers mois)	SM de la population	–	10,6 %
2.2b Prévalence des troubles d'utilisation de substances (au cours de la vie)	SM de la population	–	20,7 %
2.3 Taux de décès par suicide	SM de la population	11,5	10,9
2.4 Taux d'hospitalisation en raison de blessures auto-infligées	SM de la population	237,2	64,9
2.5 Taux de décès apparemment liés à une intoxication aux opioïdes	SM de la population	4,4	20,8
2.6 Taux d'hospitalisation entièrement attribuable à l'alcool	SM de la population	1 412	262
3.1 Pourcentage de la population ayant des besoins insatisfaits ou partiellement satisfaits en santé mentale	Accès aux services	–	7,8 %
3.2 Pourcentage de jeunes ayant des besoins précoces en matière de SMDUS qui ont obtenu des services communautaires de santé mentale	Accès aux services	–	61 %
3.3 Nombre de psychiatres par tranche de 100 000 hab.	Accès aux services	3,2	13,1
3.4 Nombre de prestataires de soins en matière de SMDUS	Accès aux services	1 110,8	1 721,4
3.5 Taux de réadmission à l'hôpital dans les 30 jours pour des problèmes de SMDUS	Accès aux services	17,6 %	13,4 %
4.1 Pourcentage de la population ayant déclaré une santé mentale mauvaise à passable et ayant des besoins impérieux en matière de logement	Déterminants sociaux de la santé (DSS)	–	15,8 %
4.2 Taux de pauvreté	DSS	10,2 %	8,1 %
4.3 Taux d'emploi chez les personnes âgées de 25 à 64 ans ayant une incapacité liée à la santé mentale	DSS	64,2 %	46,1 %
5.1 Pourcentage de personnes ayant une santé mentale mauvaise à passable et ayant vécu de la discrimination et de la victimisation	Stigmatisation et discrimination	–	9,1 %
5.2 Pourcentage de la population ayant une santé mentale mauvaise à passable et ayant déclaré un sentiment d'appartenance plus fort à la communauté	Stigmatisation et discrimination	–	54,4 %
5.3 Taux d'infractions relatives aux drogues déclarées	Stigmatisation et discrimination	653	162

Note : Les valeurs dans le tableau ci-dessus qui n'ont pas de pourcentage indiquent un taux par 100 000 habitants.



POLITIQUE

Financement

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dépense moins que la moyenne pour le secteur de la santé mentale, des dépendances et de l'utilisation de substances (SMDUS). Environ 4 % seulement de son budget de santé global pour 2024-2025 seront consacrés à la santé mentale, ce qui équivaut à environ 30 millions de dollars. Il y consacre toutefois une part plus importante de son financement bilatéral. Les fonds prévus pour le secteur dans le cadre de l'*Accord pour travailler ensemble* (accord bilatéral de 2023) et du nouvel accord sur les priorités partagées en matière de santé (2017) représentent 38,7 % du financement bilatéral global pour la santé. Cet investissement d'environ 9,5 millions de dollars pour la période 2023-2026 dépasse la moyenne canadienne de 31 %¹⁹³.

Réponse à la crise des drogues toxiques

Les Territoires du Nord-Ouest n'ont pas été touchés par la crise des drogues toxiques de la même manière, année après année, que d'autres régions du Canada. Cela pourrait expliquer pourquoi les politiques et infrastructures en matière de réduction des méfaits liés aux opioïdes n'y sont pas aussi développées. Néanmoins, prenant acte des dangers importants liés à l'approvisionnement en drogues toxiques, le gouvernement du territoire a mis en place certaines mesures de réduction des méfaits, notamment un programme de distribution de trousse de naloxone et un programme pilote d'analyse de substances (bandelettes réactives au fentanyl seulement)¹⁹⁴. Les trousse contiennent du Narcan (naloxone en vaporisateur nasal) et sont distribuées dans 56 emplacements sur le territoire, ce qui, compte tenu de la faible taille et la faible densité de la population, dépasse la portée moyenne de ce genre de programme.

SANTÉ MENTALE DE LA POPULATION

Même si, pris ensemble, les territoires affichent un taux relativement faible de personnes ayant déclaré avoir une santé mentale mauvaise à passable, d'autres indicateurs suggèrent que les méfaits liés aux troubles de santé mentale et à l'utilisation de substances sont plus marqués aux Territoires du Nord-Ouest. Ils affichent l'un des taux les plus élevés d'hospitalisations en raison de blessures auto-infligées au Canada (237,2 par 100 000 hab.¹⁹⁵ ou 118,6 par 50 000 hab.), et leur taux de suicide de 11,5 par 100 000 hab. (5,75 par 50 000 hab.) de l'année dernière est le plus élevé en 20 ans et se situe également au-dessus de la moyenne nationale. Les données du Bureau du coroner révèlent que 18 personnes se sont enlevé la vie en 2022, comparativement à 11 l'année d'avant. Cette hausse est en partie attribuée au nombre plus élevé de décès par suicide dans la région Beaufort-Delta¹⁹⁶. Les taux de suicide dans les petites collectivités des Territoires du Nord-Ouest, souvent éloignées et isolées, étaient deux fois plus élevés que celui de Yellowknife. Par ailleurs, la prévalence du suicide est plus marquée chez les communautés des Premières Nations et les jeunes¹⁹⁷. Au cours des dernières années, le gouvernement du territoire a été critiqué pour son manque d'action en matière de prévention du suicide et les lourdeurs administratives qu'il impose aux communautés à la recherche de financement. Dans son budget de 2023-2024, il a annoncé un financement annuel de 500 000 \$ pour la prévention du suicide (une augmentation de 250 000 \$ par année par rapport au dernier financement), ce qui correspond davantage au financement total d'un million de dollars initialement recommandé¹⁹⁸. Les Territoires du Nord-Ouest ne disposent pas d'une stratégie de prévention du suicide, mais certaines régions ont décidé d'élaborer leur propre stratégie, notamment la Inuvialuit Regional Corporation¹⁹⁹.



TRAVAIL EN COURS

Après de récentes critiques, les Territoires du Nord-Ouest financent la prévention du suicide en réponse à la hausse des décès par suicide dans les communautés isolées.

Les méfaits associés à l'alcool sont très répandus dans le territoire. Le taux d'hospitalisations attribuables à l'alcool est le plus élevé du pays, soit 1 412 hospitalisations par 100 000 hab. (706 par 50 000 hab.), comparativement à la moyenne nationale de 262. Pour répondre à la situation, le gouvernement a publié la *Stratégie de gestion de l'alcool pour les Territoires du Nord-Ouest (2023-2028)* dans laquelle il énonce un plan visant à mieux sensibiliser la population, à réduire les méfaits de l'alcool et à améliorer l'accès aux services de traitement des dépendances, y compris à des services culturellement adaptés²⁰⁰.

Le taux de décès apparemment liés à une intoxication aux opioïdes, qui s'élève à 7,7 par 50 000 hab. (soit sept vies perdues), est le plus élevé enregistré aux Territoires du Nord-Ouest depuis 2016, ce qui concorde avec la hausse observée presque partout au Canada pendant la pandémie. Ces taux étaient plus faibles avant et après 2022 : en 2021, on recensait 4 décès et en 2023, seulement 2. Si l'on tient compte de la faible densité de population, le taux de décès en 2023 s'élevait donc à 2,2 par 50 000 hab.



À NOTER

Affichant un taux de visites à l'hôpital liées à l'alcool cinq fois supérieur à la moyenne, les Territoires du Nord-Ouest mettent en place une nouvelle stratégie en matière d'alcool.

ACCÈS AUX SERVICES

Bien qu'incomplètes, les données relatives à l'accès aux services dont nous disposons pour les Territoires du Nord-Ouest suggèrent qu'il est difficile d'y obtenir du soutien en matière de santé mentale, de dépendances et d'utilisation de substances (SMDUS). Le taux de réadmission à l'hôpital dans les 30 jours pour des problèmes de SMDUS se situe à 17,6 cas par 100 000 hab. (8,8 par 50 000 hab.) et les données sur les effectifs en SMDUS montrent que le nombre de prestataires dans les Territoires du Nord-Ouest est inférieur à la moyenne nationale, soit 1 110,8 prestataires par 100 000 hab. (555,4 par 50 000 hab.) contre 1 721,4 par 100 000 à l'échelle canadienne. Le nombre de psychiatres est particulièrement bas : seulement 3,2 par 100 000 hab., ce qui correspond à un total de 1,6 psychiatres pour l'ensemble du territoire. En comparaison, la moyenne canadienne est de 13,4 psychiatres par 100 000 hab. Les personnes ayant besoin des services en centre de traitement avec hébergement doivent prendre l'avion pour se rendre dans des établissements du Sud du Canada²⁰¹.



INQUIÉTANT

La grave pénurie de psychiatres et d'autres spécialistes de la santé mentale, des dépendances et de l'utilisation de substances (SMDUS) se traduit par un nombre élevé de réadmissions à l'hôpital.

Il est difficile d'obtenir des services en matière de SMDUS dans les Territoires du Nord-Ouest pour plusieurs raisons. Il s'agit de l'une des régions les moins densément peuplées au Canada; environ la moitié de la population vit à Yellowknife et l'autre moitié est dispersée dans 33 collectivités qui ne sont accessibles qu'en avion ou par des routes d'hiver²⁰².



La région doit composer avec des conditions météorologiques extrêmes, des infrastructures sanitaires limitées et une pénurie d'effectifs en santé mentale²⁰³. Tout comme au Nunavut, la population des Territoires du Nord-Ouest se heurte à des barrières linguistiques et au manque de soins culturellement adaptés et sécuritaires. Ces difficultés sont considérables dans la mesure où 51 % de la population est autochtone et 11 langues différentes y sont parlées²⁰⁴. Étant donné la forte proportion de communautés des Premières Nations, des appels ont été lancés au gouvernement pour qu'il investisse davantage dans les services de santé mentale axés sur le territoire et la culture.

DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ

Pour l'ensemble des territoires, nous ne disposons pas de données relatives à l'indicateur 4.1 *Pourcentage des personnes ayant déclaré avoir une santé mentale mauvaise à passable qui ont également des besoins impérieux en matière de logement*. Cependant, 13,2 % de la population générale des Territoires du Nord-Ouest présente des besoins en matière de logement, signe que le manque de logements est criant. Le prix élevé des logements dans le territoire affecte tout particulièrement les personnes âgées et les Autochtones qui sont locataires. Un rapport de 2022 a révélé que 26,6 % des ménages locataires autochtones de Yellowknife ont un loyer inabordable²⁰⁵.

STIGMATISATION ET DISCRIMINATION

Nous ne disposons pas de données relatives aux indicateurs 5.1 et 5.2 pour les Territoires du Nord-Ouest. Toutefois, le taux nettement plus élevé d'infractions relatives aux drogues déclarées par la police dans ce territoire est inquiétant : 653 cas par 100 000 hab. (326,5 par 50 000 hab.), soit quatre fois la moyenne nationale (162 par 100 000 hab.).



ALERTE ÉLEVÉE

Les infractions liées aux stupéfiants signalées par la police sont environ quatre fois supérieures à la moyenne nationale.